



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le mercredi 30 novembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2022

### DELIBERATION

N° 113/2022

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, André IPERT, Michel BRAUN.

### OBJET :

Présentation du diagnostic commercial réalisé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

**ABSENTS EXCUSÉS :** Colette BENOUAHAB donne pouvoir à Paul REY, Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Thierry GUIDO.

**ABSENTS :** Danielle GASTALDI

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thierry GUIDO

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** explique que la Commune a été retenue dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain ». A ce titre, un diagnostic commercial a été réalisé par le bureau d'étude « Intencité » et intégralement financé par la Banque des Territoires.

**Vu** la présentation du diagnostic commercial réalisé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**AR Prefecture**

006-210600235-20221130-2022\_180-DE  
Reçu le 05/12/2022

**PREND ACTE** du diagnostic commercial réalisé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN